

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(A.O.N.O)N° DNCMP/46./S/2018-2019
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU OU GROUPE DE CONSULTANTS POUR
LA CONFECTION D'UN MANUEL DES PROCEDURES DE GESTION ADMINISTRATIVE,
FINANCIERE ET COMPTABLE DE L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Date de publication : 14.1.01 2019

Date d'ouverture : ... 31.1.01 2019

L'UNIVERSITE DU BURUNDI (UB) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A.O. N. O.) relatif au recrutement d'un bureau ou groupe de consultants pour la confection d'un manuel des procédures de gestion administrative, financière et comptable de l'Université du Burundi.

1. Objet

L'Université du Burundi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la confection d'un manuel des procédures de gestion administrative, financière et comptable de l'UB.

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le Budget général de l'Etat, subsides de l'Université du Burundi, exercice 2018-2019.

3. Type de marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (A.O.N.O) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation

4.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché, et qui ne sont pas en litige avec l'UB actuellement et reconnu comme tel par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

4.2 Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université du Burundi.

L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Le paiement d'un montant, non remboursable, de 50.000 FBU (Cinquante mille francs burundais) se fera comme suit : la moitié sera versée à la caisse de l'Université du Burundi ou sur le Compte n° 00745320107-40 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) au nom de l'Université du Burundi et l'autre moitié sera versée au sous compte de transit des recettes non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la BRB.

ff

6. Adresse du maître de l'ouvrage.

L'Université du Burundi « UB »
B.P 1550, Bujumbura
Tél : +25722222059
FAX : +257 22 22 32 88 ; +257 22 22 34 91
E-mail : cabinet-recteur@ub.edu.bi

7. Dépôt des offres

Les offres sont exclusivement rédigées en langue française et en 6 exemplaires dont un original et 5 copies (pour chaque type d'offre à savoir l'offre technique et l'offre financière) marquées comme tels seront contenues dans une grande enveloppe et seront déposées au secrétariat de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université du Burundi. Tél.22 22 92 09/ 22 22 92 11 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 1550 BUJUMBURA au plus tard le/...../2019 à 10 heures. La grande enveloppe portera clairement la mention : « REponse A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (A.O.N.O) N° DNCMP/...../S/2018-2019. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU/...../2019 ». Elles pourront également être remises main à main au Président de la Commission d'Ouverture des Offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31.01 2019 à 10 heures (heure locale).

N.B. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Conformément à l'article 22 du code des Marchés Publics alinéa 9 à l'adresse mentionnée ci-dessus le 31.01 /2019 à 10 heures 30minutes.

11. Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de 90 jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande par le soumissionnaire qui aura gagné le marché.
Le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court.

Fait à Bujumbura, le 10.01 /2019

LE RECTEUR

Dr. François HAVYARIMANA

